

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 13
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 15 juillet

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

**Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK
MAZZER**

**date de la convocation du Conseil Municipal :
09/07/2026**

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – ~~MAGALIE NAY BEN AMOR~~ – ~~JEAN-MARC MASINI~~ – NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – ~~JULIE CHIARADIA~~ – ~~GUILLAUME BOULBIN~~ – ISABELLE ANDREAZZA – MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL – SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – ~~EMILIE RIVIERE~~ – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE – JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – ~~MARINA LIM~~ – GUILLAUME DEMIAUTTE – ~~PASCAL DE SERMET~~ – ~~FABIENNE VASSALO~~ – ~~CLAUDE DULIN~~ – MAGALIE CAMINADE

ABSENTS : PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALLO – CLAUDE DULIN – MAGALIE CAMINADE

PROCURATION :

MME NAY BEN AMOR AYANT DONNE POUVOIR A M. CAMBOS
M. MASINI AYANT DONNE POUVOIR A M. MAZZER
MME CHIARADIA AYANT DONNEE POUVOIR A M. DELCOURT
MME RIVIERE AYANT DONNEE POUVOIR A MME ANDREAZZA
MME LIM AYANT DONNEE POUVOIR A MME BERNIER
M. BOULBIN AYANT DONNEE POUVOIR A M. GASMI

OBJET

**Désignation des
représentants à
l'EPFL « Agen –
Garonne »**

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

Monsieur le Maire rappelle que l'Établissement Public Foncier Local Agen - Garonne (EPFL Agen - Garonne) a été créé par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2010 et que celui-ci gère la mise en place des stratégies foncières du territoire Agenais.

Vu l'arrêté préfectoral de création de l'Etablissement Public Foncier Local « Agen – Garonne » en date du 24 décembre 2010 n° 2010358-0001,

Vu les statuts de l'Etablissement Public Foncier Local « Agen – Garonne » et notamment l'article 7 desdits statuts,

Vu le renouvellement des conseils municipaux des communes membres de l'Agglomération d'Agen,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de désigner Patrick MAZZER, délégué titulaire et Jean-Marc MASINI, délégué suppléant pour représenter la commune de Colayrac-Saint Cirq au sein de l'Assemblée Générale de l'Etablissement Public Foncier.

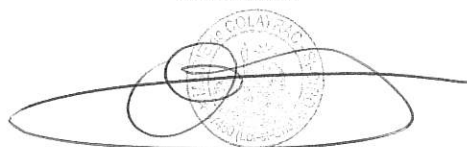
Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 15 juillet 2026

La secrétaire

Nathalie GALLO

Le Maire



Patrick MAZZER